



Dysarthries et apraxie de la parole : du diagnostic au suivi

Michaela Pernon - Orthophoniste- Ingénieure d'étude- Laboratoire de Phonétique et de Phonologie (LPP), CNRS, UMR7018, Paris 3 Sorbonne-nouvelle- Assistante de Recherche - Département des Neurosciences cliniques, Faculté de Médecine et Hôpitaux Universitaires de Genève, Suisse

Les troubles moteurs acquis de la parole, désignés sous l'appellation « motor speech disorders » (Duffy, 2019) ou encore « sensorimotor speech disorders » (McNeil, 2009) dans les pays anglo-saxons, regroupent les dysarthries, atteintes de l'exécution motrice et de la programmation motrice de la parole, et les apraxies de la parole, perturbation du niveau de planification de la parole (Darley et al., 1969 ; Kent, 2000 ; Duffy, 2013). Les troubles moteurs acquis de la parole se rencontrent dans de nombreuses pathologies d'étiologies diverses (vasculaire, neuro-dégénérative, inflammatoire, tumorale, métabolique...) et constituent ainsi le handicap le plus fréquent de la communication orale (Auzou, 2007).

Cette formation propose d'aborder leur évaluation (niveaux d'analyse perceptif, moteur-articulatoire et acoustique) en s'appuyant sur des connaissances physiopathologiques et sémiologiques actualisées. Les axes de prise en soins seront discutés dans un second temps en fonction des recommandations internationales disponibles (guidelines), de l'étiologie sous-jacente, de la sévérité de l'atteinte de la parole et du handicap qu'elle génère. Les déficits associés (cognitifs, moteurs) et le contexte (aidants, environnement, réseau de soin) seront aussi pris en compte, tout comme les stratégies efficaces et les possibilités existantes, afin d'ajuster au mieux le suivi. Un focus sera proposé sur les apraxies de la parole d'étiologies vasculaire et neuro-dégénérative ainsi que sur les dysarthries survenant dans le cadre de la maladie de Parkinson et post-AVC.

Cette formation en groupe, présentielle, intégrant des méthodes affirmatives (expositives et démonstratives), interrogatives et actives, s'appuie sur des ateliers d'écoute (enregistrements audios et vidéos), de cotation de tests et d'échelles, de réflexion sur des cas cliniques. Elle permettra au clinicien de se familiariser avec la sémiologie et la classification des troubles moteurs acquis de la parole, ainsi qu'avec les outils du bilan orthophonique. Les participants apprendront à évaluer et à poser un diagnostic de dysarthrie et/ou d'apraxie de la parole, tout en affinant le diagnostic différentiel entre ces troubles, puis à mettre en œuvre des axes et des objectifs de prise en soin orthophonique adaptés.

Objectifs pédagogiques :

A la fin de ce programme, les stagiaires seront en mesure de :

- Connaître la sémiologie et la classification des troubles moteurs de la parole.
- Savoir évaluer et poser un diagnostic orthophonique de dysarthrie et d'apraxie de la parole.
- Mettre en œuvre un/des axe.s de prise en soin orthophonique d'un patient présentant une dysarthrie.
- Mettre en œuvre un/des axe.s de prise en soin orthophonique d'un patient présentant une apraxie de la parole.

Programme détaillé : Journée 1 :

8h30-9h : Accueil des participants

9h-12h30 : Sémiologie des troubles moteurs acquis de la parole

1. Rappel du contrôle moteur de la parole / modèles de production motrice de la parole.
2. Classification et sémiologie des dysarthries et des apraxies de la parole (vasculaires, neuro- dégénératives : apraxies progressives primaires).
3. Diagnostic différentiel entre les dysarthries et les apraxies de la parole.

14h-17h30 : Evaluation des troubles moteurs acquis de la parole

1. Evaluation des troubles moteurs acquis de la parole : axes (perceptif, articulatoire, acoustique) et outils (échelles, batteries).
2. Spécificités de l'évaluation des dysarthries et des apraxies de la parole.

Journée 2 : Pratique clinique-Intervention orthophonique

9h-12h30 : Prise en soins orthophoniques des dysarthries

1. Principes d'apprentissage moteur
2. Recommandations internationales (guidelines)
3. Axes : restaurer (étage respiratoire, phonatoire, articulatoire, prosodique), compenser, adapter- pallier (CAA)
4. Spécificités pour la prise en charge de la dysarthrie hypokinétique parkinsonienne : méthode LSVT et stades avancés
5. Les dysarthries post-AVC

14h-17h30 : Prise en soins orthophoniques des apraxies de la parole

1. Recommandations internationales, revues de littérature
2. Axes de prise en soins des apraxies de la parole --> axe articulatoire et axe prosodique : méthodes thérapeutiques (SML, MIT...)
3. Techniques de feedbacks, compensation, adaptation

Moyens pédagogiques :

- supports de cours (élaborés à partir des présentations power-points) ;
- bibliographie ;
- feuilles d'entraînement : TPI (BECD), grille perceptive (BECD), grille ASRS ;
- critères de cotation perceptive (grille perceptive de la BECD) ;
- schéma lien physiologie et classification des dysarthries.

Evaluation de la formation :

- Un questionnaire de connaissances sera rempli à l'issue de la formation.
- Un questionnaire de sortie de stage (évaluation critique de la formation par les participants) sera également remis aux participants.

Moyen d'encadrement et suivi : un représentant du SDOP-IDF sera présent et assurera le suivi du programme. Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Public concerné : Orthophonistes diplômés.

Lieu : Paris- A partir de 15 participants.

Durée : 2 jours, soit 14 heures.

Dates : Vendredi 18 et samedi 19 novembre 2022.

Prix	Réduction syndiqués FNO : - 50 €	Salariés : + 50 € (frais de dossier)
400 €	Soit : 350 €	Soit : 450 €